

• **le logement**

Le modèle le plus répandu, que l'on retrouve aussi bien dans les domaines que les fermes est celui du logis de type « beaujolais », caractérisé par son « estre » et sa répartition des fonctions :

- au rez-de-chaussée, les dépendances, cave, cuvier, cellier ou fournil,
- à l'étage, le logement, accessible par un escalier et une galerie couverte
- au-dessus un niveau de combles.

Selon la disposition des lieux, l'escalier est à simple ou double volée (plus rare), parallèle ou perpendiculaire à la galerie. La couverture de la galerie est généralement supportée par des colonnes ou des piliers de pierre jaune, à simples ou doubles chapiteaux, dont le nombre varie en fonction des travées : une seule (8 cas), deux (7 cas), trois (4 exemples), voire 4 ou 5 ((3 cas). Les piliers sont rarement de bois, mais on en retrouve trois exemples, à Ronzière, au Ressay, et aux Quatre-Pierres.

Au-dessus de l'espace de circulation, la couverture de la galerie peut également abriter un niveau supérieur utilisé comme séchoir (le « poutan»). Il est toujours constitué d'une charpente et d'un plancher de bois (Le Déguenet, Le Pénon, Saint-Pierre, ...).

• **les dépendances agricoles**

Selon leurs fonctions particulières, les dépendances agricoles s'inscrivent dans deux modèles :

- les bâtiments sont maçonnés, en pierre ou pisé, et fermés par de grandes portes en plein-cintre ou surbaissées (écuries, étables, granges, ...). Certaines de ces constructions témoignent d'un certain raffinement, avec des façades percées au rez-de-chaussée d'arcades de trois, quatre, voire cinq arcs (Lanay (3 fermes), La Métralière, la Brûlée, Le Déguenet).
- Les bâtiments sont ouverts (remises, dépôts, ...), la toiture soutenue par une charpente et des piliers en bois ou en pierre jaune (Berturand, Marange, Le Pénon , ...)



Galerie : ferme de Lanay. Section D3 parcelle 1538



Galerie à Taylan. Section E2 parcelle 319



Bâtiment agricole à Taylan. Section E2 parcelle 327